

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DE LA PÉNINSULE ACADIENNE INC.  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2024**

# Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.

## TABLE DES MATIERES

Exercice terminé le 31 décembre 2024

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	pages 3 et 4
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
État des résultats	page 5
État de l'actif net des différents fonds	page 6
État de la situation financière	page 7
Flux de trésorerie	page 8
Relevé des fonds de dotation	page 9
Notes complémentaires aux états financiers	page 10

Aux membres de la Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.,

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc. , qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'actif net et des différents fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants conformément au code de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Autre point

Les états financiers de la Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc. pour la période close le 31 décembre 2023 ont été audités par EPR Bathurst / Péninsule de Bathurst, au Canada, avant sa fusion avec MNP s.r.l. EPR Bathurst / Péninsule a exprimé une opinion non modifiée sur ces états résumés le 5 avril 2024.

## Responsabilités de la direction [et des responsables de la gouvernance] à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière .

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne .
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Bathurst (Nouveau-Brunswick)

26 mars 2025

**MNP** sr l

Comptables professionnels agréés

## Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024			2023
	Fonds d'opération \$	Fonds de dotation \$	Totaux \$	Totaux \$
<b>Revenus</b>				
Fonds reçus	20 106	297 140	317 246	189 892
Frais de gestion - dotation	55 416		55 416	50 194
Autres frais de gestion et divers	2 640		2 640	74 948
Lotos, Coop et Pointe Rocheucse	13 354		13 354	11 362
Recettes du tournoi de golf	134 441		134 441	126 976
Recettes du souper de l'entraide	50 527		50 527	56 573
Versement du fonds d'opération à dotation				
Revenus de placements	1 448	175 074	176 522	220 607
	<b>277 932</b>	<b>472 214</b>	<b>750 146</b>	<b>730 552</b>
<b>Dépenses</b>				
Salaires et avantages d'emploi	118 369		118 369	91 409
Assurance responsabilité	805		805	777
Frais du tournoi de golf	19 911		19 911	15 725
Dons à partir du tournoi de golf	55 300		55 300	70 000
Frais du souper de l'entraide	26 023		26 023	25 573
Dons et transferts - souper de l'entraide	23 257		23 257	31 000
Frais de déplacements	10 912		10 912	12 743
Permis et cotisations	2 055		2 055	1 920
Dépenses de bureau	2 968		2 968	2 380
Télécommunications	2 762		2 762	3 272
Frais d'informatique	5 191		5 191	2 982
Fonds distribués		187 334	187 334	168 142
Frais de gestion		55 416	55 416	50 194
Frais de réunions et divers	6 259		6 259	8 512
Honoraires professionnels	4 913		4 913	4 870
Publicité et représentations	10 782		10 782	3 868
Frais bancaires	204		204	180
	<b>289 711</b>	<b>242 750</b>	<b>532 461</b>	<b>493 547</b>
<b>Excédent avant l'ajustement de la valeur au marché</b>	<b>(11 779)</b>	<b>229 464</b>	<b>217 685</b>	<b>237 005</b>
<b>Rajustement de la valeur au marché de l'année</b>		<b>231 182</b>	<b>231 182</b>	<b>205 743</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(11 779)</b>	<b>460 646</b>	<b>448 867</b>	<b>442 748</b>
<i>Excédent réalisé dans l'année</i>		<i>229 464</i>		
<i>Rajustement de la valeur au marché de l'année</i>		<i>231 182</i>		
		<b>460 646</b>		

**Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.**

État de l'actif net des différents fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2024

**FONDS DE DOTATION**

<b>Surplus du fonds de dotation réalisé au début</b>
Excédent du fonds de dotations réalisé de l'année (page 5)
<b>Surplus du fonds de dotation réalisé à la fin</b>
Plus surplus du fonds de dotation non réalisés ( note 2, page 10 )
<b>Surplus total du fonds de dotation à la fin</b>

<b>2 0 2 4</b>	<b>2 0 2 3</b>
<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>3 391 261</b>	<b>3 200 510</b>
<b>229 464</b>	<b>190 751</b>
<b>3 620 725</b>	<b>3 391 261</b>
<b>875 295</b>	<b>644 114</b>
<b>4 496 020</b>	<b>4 035 375</b>

**FONDS D'OPÉRATION**

<b>Solde au début</b>
Surplus (déficit) de l'année (page 5)
<b>Solde à la fin</b>

<b>197 357</b>	<b>151 103</b>
<b>(11 779)</b>	<b>46 254</b>
<b>185 578</b>	<b>197 357</b>

## Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.

État de la situation financière au 31 décembre 2024

	2 0 2 4 \$	2 0 2 3 \$
<b>Fonds d'opération</b>		
Encaisse	189 697	199 168
Sommes à recevoir	1 000	
T. V. H. à récupérer	5 349	4 697
	<b>196 046</b>	<b>203 865</b>
<b>Fonds de dotation</b>		
Encaisse et dépôts à terme	501 647	420 602
Compte Avantage entreprise		7 242
Intérêts courus à recevoir	6 168	4 713
Placements en titres à revenu fixe	1 406 965	
Placements, à la valeur au marché	2 767 480	4 174 445
	<b>4 682 260</b>	<b>3 770 683</b>
	<b>20 132</b>	<b>11 845</b>
<b>Fonds en fiducie - encaisse (note 3)</b>		
	<b>4 898 438</b>	<b>4 418 950</b>
<b>Total de l'actif</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds d'opération - comptes à payer et frais courus</b>		
Comptes à payer et frais courus	10 468	6 508
	<b>10 468</b>	<b>6 508</b>
<b>Fonds de dotation - distributions à verser aux partenaires</b>	<b>186 240</b>	<b>167 865</b>
<b>Fonds en fiducie (note 3)</b>	<b>20 132</b>	<b>11 845</b>
<b>Total du passif</b>	<b>216 840</b>	<b>186 218</b>
<b>ACTIF NET (page 6)</b>		
<b>Fonds de dotation:</b>		
Surplus réalisé (page 6)	3 620 725	3 391 261
Surplus non réalisé - (note 2, page 10)	875 295	644 114
<b>Total - fonds de dotation:</b>	<b>4 496 020</b>	<b>4 035 375</b>
Surplus - fonds d'opération (page 6)	185 578	197 357
<b>Total de l'actif net</b>	<b>4 681 598</b>	<b>4 232 732</b>
	<b>4 898 438</b>	<b>4 418 950</b>

Approuvé au nom du conseil:

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.**

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	<b>2 0 2 4</b>	<b>2 0 2 3</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent de l'année	448 867	442 748
Eléments sans effet sur la trésorerie:		
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	(1 000)	
Diminution (augmentation) de la T.V.H. à recouvrer	(652)	907
Diminution (augmentation) des intérêts courus à recevoir	(1 455)	(1 308)
Augmentation (diminution) des effets dus à court terme	22 335	62 559
Augmentation (diminution) des fonds en fiducie	8 287	(1 800)
	<b>476 382</b>	<b>503 106</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Placements en actions	(263 500)	
Ventes de placements	172 604	31 063
Compte Avantage entreprise	7 243	(160)
Revenus gagnés et réinvestis durant l'année	(81 686)	(185 590)
Rajustement de la valeur au marché de l'année	(231 182)	(205 743)
	<b>(396 521)</b>	<b>(360 430)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>79 861</b>	<b>142 676</b>
Trésorerie au début	631 615	488 939
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>711 476</b>	<b>631 615</b>
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie:</b>		
Encaisse - fonds d'opération	189 697	199 168
Encaisse et dépôts à terme - fonds de dotation	501 647	420 602
Encaisse - fonds en fiducie	20 132	11 845
	<b>711 476</b>	<b>631 615</b>

**Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc.**

Relevé des fonds de dotation

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Solde au fonds 1er janvier 2024 \$	Reçus dans l'année \$	Revenu (perte) sur placement \$	Frais de gestion \$	Revenu net de placement \$	Fonds distribués \$	Solde au fonds 31 décembre 2024 \$
<b>Fonds de dotation:</b>							
Fonds de la FCPA	214 512	100	20 877	3 218	17 659	9 291	222 980
COOP de Paquetville	349 556	11 306	34 491		34 491	15 814	379 539
Environnement	12 545	168	1 219	189	1 030	550	13 193
Léopold McGraw	428 333	69 000	44 932	6 128	38 804	21 445	514 692
Andréa Mailhot, TPA	35 014		3 413	525	2 888	1 516	36 386
AFESSNB	7 820		772	117	655	339	8 136
Nouvelles frontières	4 350		406	65	341	188	4 503
Home Hardware, Tracadie	260 950	12 500	25 960	4 008	21 952	11 816	283 586
Fonds d'entraide	360 467	29 525	36 441	5 252	31 189	16 847	404 334
Fonds Léopold Thériault	94 416	31 000	10 685	1 649	9 036	5 378	129 074
Home Hardware, Neguac	52 387	2 500	5 200	805	4 395	2 371	56 911
Fédération des C.P. - T.P.A.	315 326	19	30 632	4 653	25 979	13 653	327 671
Concessionnaires	63 055	2 000	6 216	961	5 255	2 812	67 498
Théâtre Populaire d'Acadie	399 301		38 757	5 493	33 264	17 303	415 262
Édith S. Robichaud	69 344		6 744	1 040	5 704	3 002	72 046
Richard Losier	99 279	950	9 669	1 496	8 173	4 336	104 066
La grande famille Chiasson	7 833	807	813	124	689	373	8 956
Lucia Robichaud	14 811		1 422	222	1 200	640	15 371
Luc Bourdon	172 993	703	16 819	2 600	14 219	7 517	180 398
Fonds C.N.C.	85 752	3 573	8 491	1 313	7 178	3 860	92 643
Nancy Lainey-Thériault	136 789		13 285	2 052	11 233	5 921	142 101
Jocelyne Roy Vienneau	147 060		14 260	2 206	12 054	6 365	152 749
Nancy Lordon	17 381	26	1 706	261	1 445	754	18 098
Cent associés	29 516	48	2 884	443	2 441	1 280	30 725
Germain Blanchard	31 894	10 003	3 575	553	3 022	1 797	43 122
C.K.R.O.	15 187		1 463	228	1 235	657	15 765
Alice et Lionel Breau	279 901		27 178	4 199	22 979	12 115	290 765
Les Résidences Lucien Saindon	44 057		4 266	661	3 605	1 906	45 756
Fonds Villa St-Joseph	6 010		569	90	479	260	6 229
Marisol Lanteigne	154 891	1 349	15 113	2 333	12 780	6 761	162 259
Véloroute de la P.A.	53 283		5 159	799	4 360	2 306	55 337
Jeunes philanthropes	26 910		2 600	404	2 196	1 164	27 942
Fondation des Petits Déjeuners	15 582		1 503	234	1 269	674	16 177
À chacune ses 3 PAS	2 030	85	203	31	172	91	2 196
Fonds du C.A.	3 650	500	366	59	307	178	4 279
Lyne Ferguson	8 081	3 000	934	144	790	475	11 396
Familiprix	10 058	419	1 016	154	862	454	10 885
Petits déjeuners - Restigouche	5 049	5 559	772	117	655	451	10 812
Fonds - S.H.N.D.		100 000	4 875	500	4 375	4 175	100 200
Fonds - Donat Lacroix		12 000	569	90	479	499	11 980
	<b>4 035 373</b>	<b>297 140</b>	<b>406 255</b>	<b>55 416</b>	<b>350 839</b>	<b>187 334</b>	<b>4 496 018</b>

Taux de rendement moyen de l'année courante

9.71%

Taux de rendement moyen de l'année précédente

11.38%

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Fondation Communautaire de la Péninsule Acadienne Inc., est régie par la Loi sur les Compagnies (chapitre C-13 des lois révisées de 1973). L'organisme a comme but de recueillir et maintenir un ou plusieurs fonds et affecter une partie de ces fonds ainsi que leurs revenus en offrant des dons monétaires et des services à d'autres organismes de bienfaisances.

L'organisme n'a pas de capital social ni ne peut émettre des certificats d'actions mais peut acquérir des biens réels et personnels jusqu'à concurrence de 10 000 000 \$.

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

**Comptabilisation des produits**

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés des levées de fonds sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

**Comptabilisation des apports**

Les apports sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes, incluant les dotations, sont comptabilisés lors de leur réception en produits dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. En l'absence d'un fonds affecté approprié, les apports grevés d'affectations externes sont comptabilisés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

- (i) le fonds d'opération sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes;
- (ii) le fonds de fiducie comprend les fonds conservés en fiducie;
- (iii) le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions relatives aux fonds reçus à titre de dotations.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

**Estimations comptables**

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'organisme. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**Instruments financiers****Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir et autres.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

**Coûts de transactions**

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**


---

**2. RELEVÉ DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS EN BOURSE**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Montants investis au début de l'année	3 126 569	\$ 2 972 042
Placements achetés durant l'année	263 500	-
Placements vendus durant l'année	(172 604)	(31 063)
Revenu net de placements et réinvestis durant l'année	81 687	185 590
Placements au coût comptable	3 299 152	3 126 569
Rajustement selon la valeur au marché des placements	875 295	644 114
Valeur au marché à la fin de l'année	<b>4 174 447</b>	<b>\$ 3 770 683</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS****3. FONDS EN FIDUCIE**

	2024	2023
Fonds pour enfants malades (Shippagan)	200 \$	- \$
Fonds reçus pour Fondation Hockey Canada :		
Clubs Richelieu de la Péninsule	5 077	5 077
Sport amateur du grand Caraquet	1 691	1 691
Fonds de dotation Luc Bourdon	5 077	5 077
	12 045	11 845
Fonds - OSBL	8 087	-
	<b>20 132 \$</b>	<b>11 845 \$</b>

**4. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux sommes à recevoir

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**4. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.